



Séminaires 2009

Information &

Réservation

HOTEL RÉSIDENCE LES VALLÉES

REMY LOISIRS

LABELLEMONTAGNE

HÔTEL LES VALLÉES ★★ ★

31, rue Paul Claudel ◆ 88250 LA BRESSE ◆ Tél. : 03 29 25 41 39 ◆ Fax : 03 29 25 64 38
E-mail: hotel.lesvallées@labellemontagne.com ◆ Site Internet : www.labellemontagne.com

Découvrez l'esprit

Labellemontagne

Du nord au sud... Labellemontagne, la marque du groupe Remy Loisirs, a pour vocation de réunir sous une même ombrelle des stations à la géographie différente, mais unies par un même esprit, une même motivation : faire que dans n'importe quelle station Labellemontagne, vous soyez "comme chez vous" !

- ▶ La Bresse-Hohneck
- ▶ La Schlucht
- ▶ Saint-François-Longchamp
- ▶ Les stations du Val d'Allos
 - Le Seignus d'Allos
 - La Foux d'Allos
- ▶ Les stations du Val d'Arly
 - Crest-Voland - Cohennoz
 - Notre-Dame de Bellecombe
 - Flumet
 - Praz-sur-Arly
- ▶ Orcières
- ▶ Pralognan



HÔTEL LES VALLÉES ★★★

Piscine Couverte et Chauffée

Sauna,
Jacuzzi*,
Tennis à volonté
Squash (9 € les 40 mn)*

** aux heures d'ouverture*



Séminaires 2009



Niché au cœur du Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges, l'Hôtel-Résidence Les Vallées vous attend...

Situé à La Bresse, 1^{re} station de sports d'hiver de l'est de la France, cet hôtel 3 étoiles est idéalement conçu pour vos congrès, incentives, séminaires et autres réunions professionnelles. Il vous permettra d'associer, en toutes saisons, travail, dans nos salles

entièrement équipées, gastronomie et terroir, à notre restaurant "Le Diamant" et détente, grâce aux multiples activités qui peuvent vous être proposées dans l'enceinte même de l'établissement ou dans les structures avoisinantes.

A moins de 100 km des aéroports internationaux de Mulhouse et de Strasbourg, à proximité des gares TGV de Remiremont, Epinal et Saint-Dié, l'Hôtel Les Vallées est prêt à vous accueillir.

Alors découvrez nos différentes prestations adaptées à vos besoins et n'hésitez pas à faire de vos séminaires des instants inoubliables...

Toute l'équipe de professionnels de l'Hôtel Les Vallées vous garantit des prestations de qualité et un dépaysement absolu dans un cadre enchanteur !



Accès

Par la route :

- Paris > Troyes > Bulgnéville > Vittel > Epinal > Remiremont > La Bresse
- Paris > Nancy > Epinal > Remiremont > La Bresse
- Strasbourg > Colmar > Munster > La Bresse
- Mulhouse > Thann > La Bresse

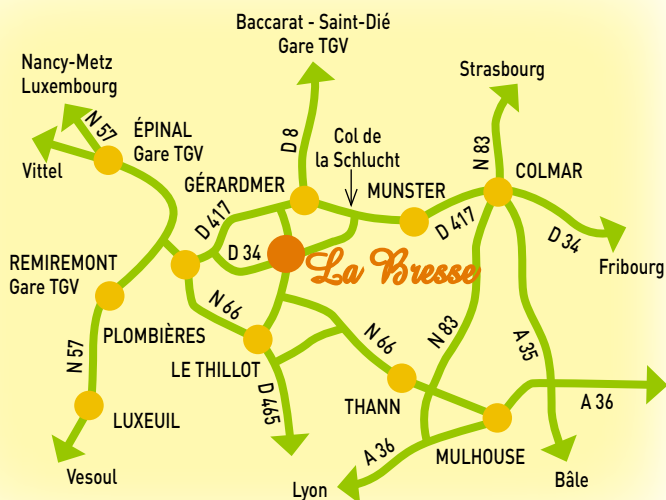
Par le train :

- Gares TGV de Nancy - Epinal
- Remiremont - Saint-Dié-des-Vosges

Possibilité de transfert des participants de la gare TGV à l'hôtel - Devis sur demande.

Par avion :

- Aéroport d'Epinal-Mirecourt (90 km)
- Aéroport de Mulhouse-Bâle (80 km)
- Aéroport de Strasbourg (110 km)



Un Groupe, une Equipe... à votre service

Demandez Martine, Patricia ou Hervé

Tél. 03 29 25 41 39 - Fax 03 29 25 64 38 - Mail : resa.vallees@labellemontagne.com

Plan des salles



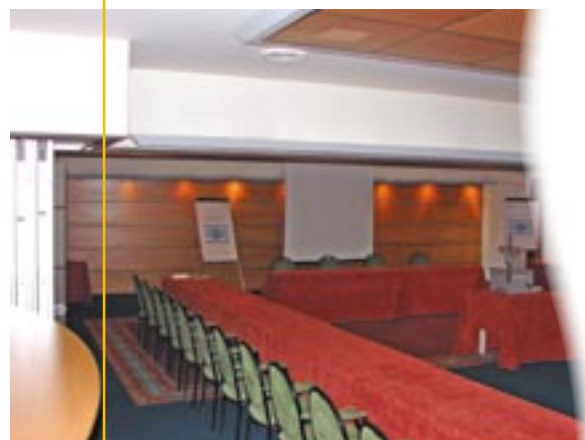
Salles de réunions et équipements

Un amphithéâtre, des salles situées au rez-de-chaussée et à la lumière du jour, dont 3 climatisées et 2 salons de sous-commission de 32 m².



	SALLES - SALONS	SURFACE EN M ²					
A	Amphithéâtre	-	140	-	-	-	-
B	501	32	15	15	12	12	-
C	502	32	15	15	12	12	-
D	Artimont	40	35	20	15	15	30
E	Moselotte	50	60	30	25	25	30
F	Chitelet	70	70	60	35	35	70
G	Goulet	70	70	60	35	35	70
H	La Lande	70	70	60	35	35	70
I	F + G ou G + H	140	140	95	50	-	140
J	F + G + H	210	210	150	80	-	210

La mise à disposition d'une salle de sous-groupe sera facturée 66,89 € HT (80 € TTC) par jour et par salle.

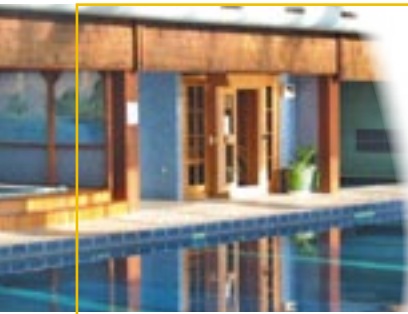


LOCATION DE SALLE SEULE	
TYPE DE SALLE	TARIF HT/JOUR
A	365,38 € (437 € TTC)
B ou C	65,22 € (78 € TTC)
D ou E	65,22 € (78 € TTC)
D et E	100,33 € (120 € TTC)
F ou G ou H	133,78 € (160 € TTC)
F + G ou G + H	248,33 € (297 € TTC)
F + G + H	347,83 € (416 € TTC)

LOCATION DE MATÉRIEL	
Vidéo projecteur	71,07 € HT (85 € TTC) le 1 ^{er} jour 1/2 tarif les jours suivants
Vidéo TV couleur	Devis sur demande
Photocopie	0,21 € HT (0,25 € TTC)
Transparent	0,84 € HT (1 € TTC)

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement concernant l'agencement des salons ou vos besoins en matériel

Forfaits séminaires



Piscine
Sauna
Jacuzzi



Le Séminaire Vosgien

- ▶ L'hébergement en chambre individuelle avec petit déjeuner buffet à volonté.
- ▶ La taxe de séjour
- ▶ Mise à disposition de la salle avec eau minérale et matériel (rétroprojecteur, paperboard, marqueurs, écran).
- ▶ Service de secrétariat : photocopies, télécopie, mail.
- ▶ 1 pause **Viennoiseries** (mini pépites suisses, mini torsades, café, thé, chocolat, jus de fruits) le matin, servie sous forme de buffet.
- ▶ 1 déjeuner **Séduction** (2 plats – dessert) servi avec 1/4 de bouteille de vin sélectionné suivant le menu, de l'eau minérale et un café.
- ▶ 1 pause **Fruitée** (corbeille de fruits, café, thé, chocolat, jus de fruits) l'après-midi, servie sous forme de buffet.
- ▶ 1 **apéritif** et sa mise en bouche.
- ▶ 1 dîner **Tradition**, servi avec 1/4 de bouteille de blanc, 1/4 de bouteille de rouge, choisis en fonction du menu, de l'eau minérale et un café.

Tarif : 127,71 € HT (141,70 € TTC) par jour et par personne.

Remise : 8,74 € HT (9,50 € TTC) par jour et par personne en chambre double.

WIFI
gratuit

Le Séminaire Vosgien journée



- ▶ Mise à disposition de la salle avec eau minérale et matériel (rétroprojecteur, paperboard, marqueurs, écran).
- ▶ Service de secrétariat : photocopies, télécopie, mail.
- ▶ 1 pause **Viennoiseries** (mini pépites suisses, mini torsades, café, thé, chocolat, jus de fruits) le matin, sous forme de buffet.
- ▶ 1 déjeuner **Séduction avec fromage** servi avec 1/4 de bouteille de vin sélectionné suivant le menu et un café.
- ▶ 1 pause **Fruitée** (corbeille de fruits, café, thé, chocolat, jus de fruits) l'après-midi, servie sous forme de buffet.

Tarif : 41,88 € HT (50,10 € TTC) par personne.

TARIFS PRÉFÉRENTIELS

Période rouge	Plein tarif en janvier, février, mars, juin, juillet, août et septembre
Période blanche	5 % de réduction sur le forfait en mai et octobre
Période bleue	10 % de réduction sur le forfait en avril, en novembre et jusqu'au 15 décembre

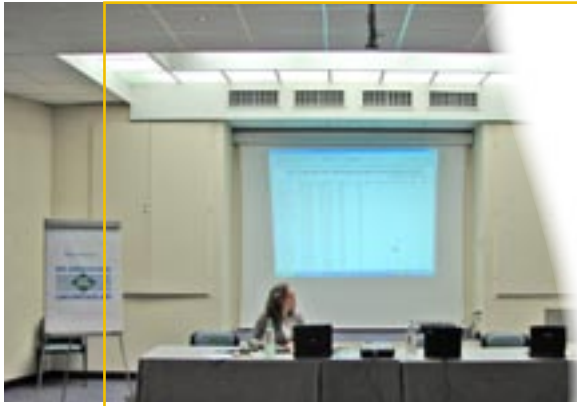
PLAN DES SALLLES • FORFAITS SEMINAIRES

Demandez Martine, Patricia ou Hervé

Tél. 03 29 25 41 39 - Fax 03 29 25 64 38 - Mail : resa.vallees@labellemontagne.com



Suggestions *Déroulé* de réunions



Le Séminaire Résidentiel

- ▶ L'hébergement en chambre simple avec petit déjeuner buffet à volonté.
- ▶ La taxe de séjour
- ▶ Mise à disposition de la salle avec eau minérale et matériel (rétroprojecteur, paperboard, marqueurs, écran).
- ▶ Service de secrétariat : photocopies, télécopie, mail.
- ▶ 2 pauses **Douceur** (café, thé, chocolat, jus de fruits), servies sous forme de buffet.
- ▶ 1 déjeuner **Séduction** (2 plats - dessert) servi avec 1/4 de bouteille de vin sélectionné suivant le menu et un café.
- ▶ 1 dîner **Séduction** avec fromage, servi avec 1/4 de bouteille de vin choisi en fonction du menu et un café.

Tarif : 111,62 € HT (123,20 € TTC) par jour et par personne
Remise : 8,74 € HT (9,50 € TTC) par jour et par personne en chambre double.

Le Séminaire Journée

- ▶ Mise à disposition de la salle avec eau minérale et matériel (rétroprojecteur, paperboard, marqueurs, écran).
- ▶ Service de secrétariat : photocopies, télécopies, mail.
- ▶ 2 pauses **Douceur** (café, thé, chocolat, jus de fruits), servies sous forme de buffet.
- ▶ 1 déjeuner **Séduction** avec fromage servi avec 1/4 de bouteille de vin sélectionné suivant le menu et un café.

Tarif : 38,54 € HT (46,10 € TTC)

Nous vous proposons de compléter
vos pauses douceur par nos

Pauses Plus

Pause Viennoiseries

(mini pépites suisses, mini torsades,...)

Suppl.* : 1,67 € HT (2 € TTC)

Pause Charcuteries

(canapés garnis de véritables salaisons de pays)

Suppl.* : 3,34 € HT (4 € TTC)

Pause Mignardises

(assortiment de petits fours sucrés)

Suppl.* : 4,18 € HT (5 € TTC)

Pause Fruitée

(corbeille de Fruits de Saison)

Suppl.* : 1,67 € HT (2 € TTC)

Pause Alsacienne

(1 verre de vin blanc d'Alsace accompagné de canapés garnis de véritables salaisons de pays)

Suppl.* : 5,85 € HT (7 € TTC)

Pause Goûter en extérieur

(Vin chaud ou Sangria, bière locale, eau, jus d'orange, réductions sucrées)

Suppl.* : 4,18 € HT (5 € TTC)

*Supplément calculé par personne et par pause

Demandez Martine, Patricia ou Hervé

Tél. 03 29 25 41 39 - Fax 03 29 25 64 38 - Mail : resa.vallees@labellemontagne.com

Exemples de Menus



Tous nos menus sont donnés à titre indicatif. Mais le chef sélectionné par **EURO-TOQUES** (Association de Promotion de la Gastronomie des Terroirs) peut établir d'autres menus en fonction de vos goûts et du marché. Notre sélection de vins se fera dans le respect de l'accord avec les mets.

Le Séduction

Terrine de Joints de Porc Confites aux Bluets des Vosges,
Légumes de Saison à la Grecque
ou Duo de Truites Fumées à la Crème de Raifort,
Tartare de Concombre aux Fines Herbes
ou Cassolette de Sot l'Y Laisse aux Champignons,
Mousse de Choux-fleurs à l'Estragon

Souris d'Agneau Confite au Basilic,
Fine Ratatouille et Pommes Fondantes
ou Pièce de Rumsteack aux Senteurs de Cèpes,
Julienne de Légumes à la Coriandre,
Pommes Ecrasées aux Eclats de Noisettes
ou Dos de Saumon Rôti sur Peau,
Fondue d'Echalote au Citron, Réduction au Vin Rouge
Fond d'Artichaut à la Barigoule, Pommes Rattes Persillées

Crème Brûlée aux Bourgeons de Sapin,
Marmelade de Myrtilles
ou Coupe Belle de Lorraine, Caramel Amande Bergamote
ou Mousse Chocolat Blanc à la Giboulée de Framboise

Boissons servies avec le repas :
1/4 Bt. Vin, Eau Minérale et 1 Café

Valeur du menu (Boissons comprises) : 35 € TTC
ou 40,50 € TTC avec le fromage

Le Tradition

Pressée de Canard Confit aux Pommes et Foie Gras
ou Duo de Truites Fumées à la Crème de Raifort,
Tartare de Concombre aux Fines Herbes
ou Cascade Noix de Pétoncle, Scampis, Caviar d'Aubergine,
Jus Corsé à la Tomate et Basilic

Dos de Porcelet Rôti à la Bière des Hauts,
Fagots de Haricots Verts, Croquant Pommes de Terre
à la Tomme
ou l'Assiette du Boucher Grillée au Thym Frais et ses
Brochettes de Légumes
ou Pavé de Sandre Rôti aux Graines de Sésames,
Baecoffe de Légumes au Riesling, Pesto à l'Ail des Ours

Assiette des Trois Fromages Affinés de nos Montagnes,
Petite Salade de Saison
ou Munster en Chapelure de Noisette,
Roquette à l'Huile de Colza Grillée
ou Brie de Meaux Chaud sur son Pain au Noix,

Vacherin Glacé à la Vanille et Fruits Rouges
ou Ananas Rôti au Vieux Rhum et son Sorbet Noix de Coco
ou Mi Cuit au Chocolat Noir, Crème Glacée à la Violette

Boissons servies avec le repas :
1 Apéritif et sa Mise en Bouche - 1/4 Bt. Vin Blanc Tradition,
1/4 Bt. Vin Rouge Tradition, Eau Minérale et 1 Café

Valeur du menu (Boissons comprises) : 55 € TTC

Pour bien
terminer votre
séminaire
nous vous
conseillons ►



Le Menu Réception

Foie Gras de Canard Mariné au Petit Cru de Bluet, Compoté de Pomme à la Cardamome
ou Salade de Noix de Saint Jacques et Grosses Gambas aux Mangues Rôties

Suprême de Dorade Royale au Citron Vert et Noix de Coco,
Crémée d'Avocat à l'Orange et Mousse d'Artichaut au Piment d'Espelette
ou Lotte Rôtie au Caviar d'Aubergine, Emulsion de Poivron Rouge au Laurier Grillé, Tuile au Parmesan

Filet de Canette aux Senteurs de Marjolaine,
Crumble de Courgettes et Pommes Amandines à la Tapenade d'Olives
ou Quasi de Veau Moelleux Farci aux Morilles,
Purée de Choux-fleurs à la Poudre d'Amande et Pois Gourmands

Saint Honoré de Chèvre Frais, Caramel au Vinaigre Balsamique, Gaspacho à l'Huile de Wasabi
ou Assiette aux Trois Fromages Affinés de nos Montagnes, Petite Salade de Saison

Trilogie Gourmande du Pâtissier
ou Délice Moelleux de Mascarpone au Café, Glace à la Vanille Bourbon

Boissons servies avec le repas : 1 Apéritif et sa Mise en Bouche,
1/4 Bt. Vin Blanc Réception, 1/4 Bt. Vin Rouge Réception, Eau Minérale et 1 Café

Valeur du menu (Boissons comprises) : 70 € TTC

Pour les séminaires de plus de 20 personnes, les menus servis
peuvent être remplacés par un buffet avec un supplément
de 11 euros TTC par personne

SUGGESTIONS & MENUS

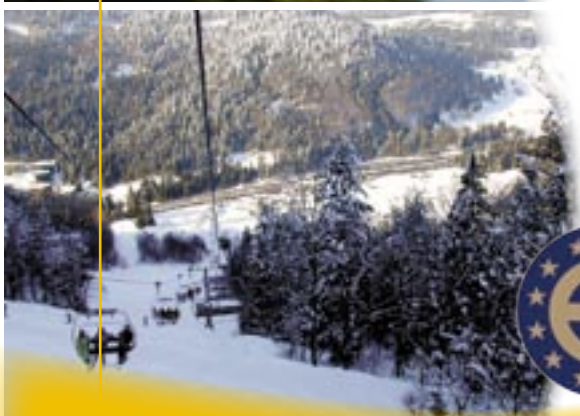
Demandez Martine, Patricia ou Hervé

Tél. 03 29 25 41 39 - Fax 03 29 25 64 38 - Mail : resa.vallees@labellemontagne.com



Les Vosges & La Bresse

en particulier



c'est... Le printemps avec la verdure et les jonquilles.

L'été avec les chemins ombragés, les lacs, les chaumes et leurs pâturages.

L'automne avec la magie des couleurs.

L'hiver avec les joies de la neige.

Par beau ou mauvais temps

Vous trouverez toujours une occupation à La Bresse ou dans ses environs proches :

- ▶ En activités : parapente, luge d'été, moto trial, quad, parc des aventuriers, tir à l'arc, ski alpin ou ski de fond, promenades à pied, en vélo ou en raquettes à neige, safari chamois,...
- ▶ En visite : saboterie, confiserie, distillerie, fromagerie, musées divers, magasin d'usines de textile,...

Les Vallées à La Bresse, c'est avant tout...

- ▶ Un hôtel ★★★.
- ▶ WIFI gratuit.
- ▶ Une cuisine remarquée par l'Association Euro-Toques.
- ▶ Un restaurant agréable avec terrasse ombragée en été.
- ▶ Un bar avec de nombreux cocktails.
- ▶ Des petits déjeuners buffet à volonté.
- ▶ un court de tennis et un court de squash.
- ▶ Une piscine couverte et chauffée avec jacuzzi et sauna.



(Association de Promotion de la Gastronomie des Terroirs)

Demandez Martine, Patricia ou Hervé

Tél. 03 29 25 41 39 - Fax 03 29 25 64 38 - Mail : resa.vallees@labellemontagne.com

Pour vos Moments

de détente En Journée



A l'intérieur :

- ▶ **Bar à cocktail** "Sous la direction d'un professionnel, vous entrerez de plein pied dans le monde des cocktails et vous vous exercerez à l'art de la découpe des fruits. Création, confection et dégustation de cocktails avec ou sans alcool."
- ▶ **Lip Dub** "Excellent moyen de réaliser une cohésion de groupe par la réalisation d'un film en playback ayant pour thème une chanson et pour décor celui que vous choisirez. Entièrement encadré par des professionnels du cinéma, vous jouerez, chanterez, filmerez et monterez un film mettant en scène votre équipe. Publiable sur des sites Web spécialisés, il permet par la suite une promotion gratuite de votre entreprise par l'engouement actuel de la vidéo sur internet."
- ▶ **Tir à l'arc** "en salle".
- ▶ **Découverte des produits du terroir** Dégustation avec le producteur de vins, de fruits (mirabelle, rhubarbe, framboise, sureau, groseille, cerise...) et dégustation de charcuteries régionales (landouille du Val d'Ajol, fumé vosgien...). Chaque membre du séminaire repart avec deux bouteilles de vin de fruits.
- ▶ **Le chocolat dans tous ses états** avec Jean-Emile Schmitt (l'un des trois meilleurs artisan chocolatier de France), vous découvrirez et goûterez les différents crus de chocolats et des produits réalisés par lui. Chaque membre du séminaire repartira avec un ballotin de chocolats artisanaux.

A l'extérieur :

- ▶ **Challenge multi-activités** "En groupe, vous passerez successivement à divers exercices en forêt (accrobranche, saut à l'élastique, fantastible."
- ▶ **Parcours en VTT** avec Rémy Absalon, triple champion européen de VTT de descente marathon et Gwen Fouché, champion national de VTT cross-country."
- ▶ **Randonnées pédestres**
 - Safari chamois et dîner en ferme auberge ou en refuge**
 - Balade nocturne et repas trappeur** "Emportant bois et vivres, rendez-vous au cœur de la forêt vosgienne pour y prendre un repas trappeur aussi riche en calories qu'en convivialité."
Les randonnées sont encadrées par un ou plusieurs accompagnateurs en montagne agréés (minimum 8 personnes - prévoir chaussures de marche, possibilité de location à 20 mètres de l'hôtel).
- ▶ **Course d'orientation - Mini olympiade** avec possibilité d'intégrer du tir sportif sur le stand biathlon.
- ▶ **Luge d'été** au Slalom ou à la Schlucht.
- ▶ **Parapente** (baptême de l'air).
- ▶ **Quad - Moto trial**
- ▶ **Visite de l'usine textile Garnier Thiébaud à Gérardmer** avec passage par le magasin d'usine.
- ▶ **Ski alpin ▶ Ski de fond**
- ▶ **Initiation au snow board** (surf des neiges)

*Nous sommes à votre disposition pour l'organisation de vos activités,
du transport jusqu'à la réservation et la facturation*

Demandez Martine, Patricia ou Hervé

Tél. 03 29 25 41 39 - Fax 03 29 25 64 38 - Mail : resa.vallees@labellemontagne.com



L'animation de vos Soirées



► **French Cancan** Spectacle de music-hall durant lequel quatre danseuses font revivre le French Cancan.



► Casino

"encadré par des professionnels tout au long de votre repas, vous découvrirez et jouerez à des jeux de roulettes et de Black Jack."



► Magicien



► Soirée dansante à notre bar de nuit

DJ - Groupes de musiciens - Bar avec boissons alcoolisées et non alcoolisées.

► Ski en nocturne

les mardi, vendredi et samedi avec possibilité de dîner au pied des pistes.

► Soirée piano-bar



► Caricaturiste



Conditions générales de vente

Nos conditions générales de vente sont conformes aux dispositions du décret n° 94-490 du 15 juin 1994 pris en application de l'article 31 de la loi n° 92-645 du 13 juillet 1992 fixant les conditions d'exercice des activités relatives à l'organisation et à la vente de voyages ou de séjours. Afin de respecter les dispositions légales, nous reproduisons les articles 96 à 103 du présent décret.

Art. 96 - Préalablement à la conclusion du contrat et sur la base d'un support écrit, portant sa raison sociale, son adresse et l'indication de son autorisation administrative d'exercice, le vendeur doit communiquer au consommateur les informations sur les prix, les dates et les autres éléments constitutifs des prestations fournies à l'occasion du voyage ou du séjour tels que :

1. la destination, les moyens, les caractéristiques et les catégories de transports utilisés ;
2. le mode d'hébergement, sa situation, son niveau de confort et ses principales caractéristiques, son homologation et son classement touristique correspondant à la réglementation ou aux usages du pays d'accueil ;
3. les repas fournis ;
4. la description de l'itinéraire lorsqu'il s'agit d'un circuit ;
5. les formalités administratives et sanitaires à accomplir en cas, notamment, de franchissement des frontières ainsi que leurs délais d'accomplissement ;
6. les visites, excursions et les autres services inclus dans le forfait ou éventuellement disponibles moyennant un supplément de prix ;
7. la taille minimale ou maximale du groupe permettant la réalisation du voyage ou du séjour ainsi que, si la réalisation du voyage ou du séjour est subordonnée à un nombre minimal de participants, la date limite d'information du consommateur en cas d'annulation du voyage ou du séjour ; cette date ne peut être fixée à moins de vingt et un jours avant le départ ;
8. le montant ou le pourcentage du prix à verser à titre d'acompte à la conclusion du contrat ainsi que le calendrier de paiement du solde ;
9. les modalités de révision des prix telles que prévues par le contrat en application de l'article 100 du présent décret ;
10. les conditions d'annulation de nature contractuelle ;
11. les conditions d'annulation définies aux articles 101, 102 et 103 ;
12. les précisions concernant les risques couverts et le montant des garanties souscrites au titre du contrat d'assurance couvrant les conséquences de la responsabilité civile professionnelle des agences de voyages et de la responsabilité civile des associations et organismes sans but lucratif et des organismes locaux de tourisme ;
13. l'information concernant la souscription facultative d'un contrat d'assurance couvrant les conséquences de certains cas d'annulation ou d'un contrat d'assurance couvrant certains risques particuliers, notamment les frais de rapatriement en cas d'accident ou de maladie.

Art. 97 - L'information préalable faite au consommateur engage le vendeur, à moins que dans celle-ci, le vendeur ne se soit réservé expressément le droit d'en modifier certains éléments. Le vendeur doit, dans ce cas, indiquer clairement dans quelle mesure cette modification peut intervenir et sur quels éléments.

En tout état de cause, les modifications apportées à l'information préalable doivent être communiquées par écrit au consommateur avant la conclusion du contrat.

Art. 98 - Le contrat conclu entre le vendeur et l'acheteur doit être écrit, établi en double exemplaire dont l'un est remis à l'acheteur, et signé par les deux parties. Il doit comporter les clauses suivantes :

1. le nom et l'adresse du vendeur, de son garant et de son assureur ainsi que le nom et l'adresse de l'organisateur ;
2. la destination ou les destinations du voyage et, en cas de séjour fractionné, les différentes périodes et leurs dates ;
3. les moyens, les caractéristiques et les catégories des transports utilisés, les dates, heures et lieux de départ et de retour ;
4. le mode d'hébergement, sa situation, son niveau de confort et ses principales caractéristiques, son classement touristique en vertu des réglementations ou des usages du pays d'accueil ;
5. le nombre de repas fournis ;
6. l'itinéraire lorsqu'il s'agit d'un circuit ;
7. les visites, les excursions ou autres services inclus dans le prix total du voyage ou du séjour ;
8. le prix total des prestations facturées ainsi que l'indication de toute révision éventuelle de cette facturation en vertu des dispositions de l'article 100 ci-après ;

9. l'indication, s'il y a lieu, des redevances ou taxes afférentes à certains services telles que taxes d'atterrissage, de débarquement ou d'embarquement dans les ports et aéroports, taxes de séjour lorsqu'elles ne sont pas incluses dans le prix de la ou des prestations fournies ;

10. le calendrier et les modalités de paiement du prix ; en tout état de cause, le dernier versement effectué par l'acheteur ne peut être inférieur à 30 % du prix du voyage ou du séjour et doit être effectué lors de la remise des documents permettant de réaliser le voyage ou le séjour ;

11. les conditions particulières demandées par l'acheteur et acceptées par le vendeur ;

12. les modalités selon lesquelles l'acheteur peut saisir le vendeur d'une réclamation pour inexécution ou mauvaise exécution du contrat, réclamation qui doit être adressée dans les meilleurs délais, par lettre recommandée avec accusé de réception au vendeur, et signalée par écrit, éventuellement, à l'organisateur du voyage et au prestataire des services concernés ;

13. la date limite d'information de l'acheteur en cas d'annulation du voyage ou du séjour par le vendeur dans le cas où la réalisation du voyage ou du séjour est liée à un nombre minimal de participants, conformément aux dispositions du 7° de l'article 96 ci-dessus ;

14. les conditions d'annulation de nature contractuelle ;

15. les conditions d'annulation prévues aux articles 101, 102 et 103 ci-après ;

16. les précisions concernant les risques couverts et le montant des garanties au titre du contrat d'assurance couvrant les conséquences de la responsabilité civile professionnelle du vendeur ;

17. les indications concernant le contrat d'assurance couvrant les conséquences de certains cas d'annulation souscrit par l'acheteur (numéro de police et nom de l'assureur) ainsi que celles concernant le contrat d'assistance couvrant certains risques particuliers, notamment les frais de rapatriement en cas d'accident ou de maladie ; dans ce cas, le vendeur doit remettre à l'acheteur un document précisant au minimum les risques couverts et les risques exclus ;

18. la date limite d'information du vendeur en cas de cession du contrat par l'acheteur ;

19. l'engagement de fournir, par écrit, à l'acheteur, au moins dix jours avant la date prévue pour son départ, les informations suivantes : le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de la représentation locale du vendeur ou, à défaut, les noms, adresses et numéros de téléphone des organismes locaux susceptibles d'aider le consommateur en cas de difficulté ou, à défaut, le numéro d'appel permettant d'établir de toute urgence un contact avec le vendeur ; pour les voyages et séjours de mineurs à l'étranger, un numéro de téléphone et une adresse permettant d'établir un contact direct avec l'enfant ou le responsable sur place de son séjour.

Art. 99 - L'acheteur peut céder son contrat à un cessionnaire qui remplit les mêmes conditions que lui pour effectuer le voyage ou le séjour, tant que ce contrat n'a produit aucun effet.

Sauf stipulation plus favorable au cédant, celui-ci est tenu d'informer le vendeur de sa décision par lettre recommandée avec accusé de réception au plus tard sept jours avant le début du voyage. Lorsqu'il s'agit d'une croisière, ce délai est porté à quinze jours.

Cette cession n'est soumise, en aucun cas, à une autorisation préalable du vendeur.

Art. 100 - Lorsque le contrat comporte une possibilité expresse de révision du prix, dans les limites prévues à l'article 19 de la loi du 13 juillet 1992 susvisée, il doit mentionner les modalités précises de calcul, tant à la hausse qu'à la baisse, des variations des prix, et notamment le montant des frais de transport et taxes afférentes, la ou les devises qui peuvent avoir une incidence sur le prix du voyage ou du séjour, la part du prix à laquelle s'applique la variation, le cours de la ou des devises retenu comme référence lors de l'établissement du prix figurant au contrat.

Art. 101 - Lorsque, avant le départ de l'acheteur, le vendeur se trouve contraint d'apporter une modification à l'un des éléments essentiels du contrat telle qu'une hausse significative du prix, l'acheteur peut, sans préjudice des recours en réparation pour dommages éventuellement subis, et après en avoir été informé par le vendeur par lettre recommandée avec accusé de réception :

soit résilier son contrat et obtenir sans pénalité le remboursement immédiat des sommes versées ;

soit accepter la modification ou le voyage de substitution proposé par le vendeur ; un avenant au contrat précisant les modifications apportées est alors signé par les parties ; toute diminution de prix vient en déduction des sommes restant éventuellement dues par l'acheteur et, si le paiement déjà effectué par ce dernier excède le

prix de la prestation modifiée, le trop-perçu doit lui être restitué avant la date de son départ.

Art. 102 - Dans le cas prévu à l'article 21 de la loi du 13 juillet 1992 susvisée, lorsque, avant le départ de l'acheteur, le vendeur annule le voyage ou le séjour, il doit informer l'acheteur par lettre recommandée avec accusé de réception ; l'acheteur, sans préjudice des recours en réparation des dommages éventuellement subis, obtient auprès du vendeur le remboursement immédiat et sans pénalité des sommes versées ; l'acheteur reçoit, dans ce cas, une indemnité au moins égale à la pénalité qu'il aurait supportée si l'annulation était intervenue de son fait à cette date.

Les dispositions du présent article ne font en aucun cas obstacle à la conclusion d'un accord amiable ayant pour objet l'acceptation, par l'acheteur, d'un voyage ou séjour de substitution proposé par le vendeur.

Art. 103 - Lorsque, après le départ de l'acheteur, le vendeur se trouve dans l'impossibilité de fournir une part prépondérante des services prévus au contrat représentant un pourcentage non négligeable du prix honoré par l'acheteur, le vendeur doit immédiatement prendre les dispositions suivantes sans préjudice des recours en réparation pour dommages éventuellement subis :

soit proposer des prestations en remplacement des prestations prévues en supportant éventuellement tout supplément de prix et, si les prestations acceptées par l'acheteur sont de qualité inférieure, le vendeur doit lui rembourser, dès son retour, la différence de prix ;

soit, s'il ne peut proposer aucune prestation de remplacement ou si celles-ci sont refusées par l'acheteur pour des motifs valables, fournir à l'acheteur, sans supplément de prix, des titres de transport pour assurer son retour dans des conditions pouvant être jugées équivalentes vers le lieu de départ ou vers un autre lieu concerné par les deux parties.

Conditions Particulières de Vente

Spécial Groupes et Séminaires : Les Vallées - La Bresse

- Toute réservation devra être confirmée par écrit et accompagnée d'un versement de 30 % du montant global de la prestation à titre d'arrhes.
- Une liste nominative devra nous parvenir dans la semaine qui précède l'arrivée.
- Un deuxième versement de 60 % de la somme totale du séjour devra nous être envoyé 2 semaines avant l'arrivée du groupe.
- Le solde devra être réglé au départ du groupe ou au plus tard 10 jours après la date d'émission de la facture.

Inscription et Réservation

L'inscription à l'un de nos séjours implique connaître et accepter les présentes conditions particulières.

Une erreur d'impression est toujours possible. **Tous les prix et dates de départ doivent être confirmés par nos services au moment de la réservation.**

Toute inscription doit être accompagnée :

- Du versement d'un acompte de 25 % du prix global de votre location et des éventuelles prestations complémentaires intégrées ou non tels que forfaits de ski, matériel de ski, restauration...
- De 100 % du prix des primes d'assurance si vous souhaitez les souscrire.

Le montant total des assurances est payable à la réservation et n'est pas remboursable.

Le solde du prix de votre location et des éventuelles prestations complémentaires doit être réglé 30 jours avant le début de votre séjour sans appel de notre part, ou immédiatement pour toute réservation à moins de 30 jours.

A défaut, nous nous réservons le droit de considérer votre inscription annulée et d'appliquer les frais d'annulation prévus.

Vous pouvez mentionner des demandes particulières quant à l'orientation ou situation spécifique de votre logement, nous essaierons de les satisfaire sans engagement ni garantie contractuelle.

La plupart de nos séjours s'entendent 7 nuits, du samedi au samedi.

Nous vous rappelons qu'un logement prévu à la location pour un nombre déterminé d'occupants ne saurait en aucun cas être habité par un nombre supérieur de personnes.

Vous pouvez réserver certaines prestations diverses avant votre arrivée (ex. : cours E.S.F., garderie, kit bébé), directement à la réservation.

Tous nos produits sont ouverts à la vente sous réserve de disponibilité.

Demandez Martine, Patricia ou Hervé

Tél. 03 29 25 41 39 - Fax 03 29 25 64 38 - Mail : resa.vallees@labellemontagne.com



Suite conditions générales de vente

Réservation par Internet / Conditions d'utilisation des sites web : www.labellemontagne.com et www.clublabellemontagne.com :

Conformément à la loi, nous vous invitons à prendre connaissance des Conditions d'Utilisation du Service de réservation *via* notre Site Internet, ainsi que toute condition spécifique figurant sur les pages du Site, régissant votre utilisation des sites www.labellemontagne.com / www.clublabellemontagne.com et vos relations avec l'AGENCE LABELLEMONTAGNE. Ces conditions portent sur vos droits et responsabilités légales applicables dès lors que vous utilisez ce site.

Utilisation du Site

Les Sites www.labellemontagne.com et www.clublabellemontagne.com sont mis gratuitement à votre disposition (hors frais de connexion au Site) pour votre usage personnel, sous réserve du respect des conditions définies ci-après. Votre utilisation de ces Sites implique votre acceptation pleine et entière de l'ensemble des présentes Conditions d'Utilisation.

Vous ne pouvez utiliser ces Sites que si vous êtes âgé de plus de 18 ans et habilité à signer des contrats qui engagent votre responsabilité (l'utilisation par les mineurs de la réservation en ligne *via* notre Site est interdite). Vous serez financièrement responsable de toutes vos utilisations du Site.

Vous ne pouvez utiliser le Site que pour faire des réservations ou des achats dans un but légitime. Ce Site est destiné notamment à la réservation de séjours et aucune utilisation, ou détournement de finalité n'est autorisé, notamment pour des finalités contraires à l'ordre public et aux bonnes mœurs.

A défaut de respect des présentes, nous nous réservons le droit, à tout moment, sans préavis, de vous interdire ou de vous restreindre l'accès à tout ou partie du ou des Sites, sans préjudice de tous dommages-intérêts.

Vous êtes informé que, en application de l'article L. 121-20-4 du Code de la Consommation, l'ensemble des services proposés sur le Site www.labellemontagne.com ne sont pas soumis à l'application du droit de rétractation prévu aux articles L. 121-20 et suivants du Code de la Consommation en matière de vente à distance. En conséquence, les services commandés sur le Site sont exclusivement soumis aux conditions d'annulation et de modification prévues aux présentes et/ou dans les Conditions Spécifiques applicables.

Prix

Hébergement et "Packages"

Nos prix sont en euros T.T.C. et incluent la mise à disposition du logement, charges comprises (eau, électricité, chauffage).

Ils ne comprennent pas :

- la taxe de séjour, collectée pour le compte des municipalités, payable directement sur place (excepté pour les circuits groupes tout compris),
- le forfait par séjour pour votre animal domestique,
- l'emplacement de parking/garage (le cas échéant),
- la caution que vous versez à l'arrivée et qui vous est restituée après votre séjour, sous réserve d'inventaire,
- les prestations diverses et services supplémentaires proposés en catalogue, sur notre Site Internet ou sur place (vous pouvez réserver ces prestations dès votre réservation auprès de l'agence),
- les primes d'assurance facultatives.

Promotions

Les réductions éventuellement mentionnées ne sont applicables que sur la partie hébergement, et le cas échéant sur les forfaits remontées mécaniques, sont donc exclues toutes autres prestations (restauration, location des skis,...).

Les promotions et réductions ne sont en aucun cas rétroactives.

Annulations et Modifications

Pour toute annulation ou demande de modification, nous vous demandons une confirmation écrite, la date de réception déterminant la date d'annulation dans le premier cas.

En cas d'annulation, il vous sera retenu en tout état de cause :

- 30 euros de frais d'annulation jusqu'à 30 jours avant la date de début de votre séjour,
- 25 % du montant total de l'hébergement entre 29 jours et 21 jours avant la date de début de votre séjour,
- 50 % du montant total de l'hébergement entre 20 jours et 14 jours avant la date de début de votre séjour,
- 75 % du montant total de l'hébergement entre 13 jours et 7 jours avant la date de début de votre séjour,
- 100 % du montant total de l'hébergement moins de 7 jours avant votre date de début de séjour ou en cas de non-présentation le jour de l'arrivée.

Nous nous efforcerons d'accepter autant que possible vos demandes de modification de date, type d'appartement ou lieu de séjour, formulées 30 jours au moins avant votre date prévue de début de séjour, dans la limite des disponibilités. Si le montant de votre réservation (hors prestations optionnelles) après modification s'avère être inférieur au montant de la réservation initiale, nous retenons 10 euros de frais de modification.

Assurances

Vous pouvez souscrire une assurance. Cette assurance prend effet le jour de la réservation ou le lendemain à midi du paiement de la prime si la souscription intervient après la réservation. Elle doit impérativement être souscrite avant le début des frais d'annulation.

Description du contenu des assurances

Ceci ne constitue qu'un résumé des garanties et n'a pas de valeur contractuelle. L'intégralité des conditions et garanties proposées dans le cadre du contrat traité par nos soins auprès de Elvia/Gras-Savoie pourra vous être communiquée à votre demande au moment de votre réservation et vous sera dans tous les cas remise lors de votre souscription.

L'assurance qui vous est proposée dans le cadre de votre adhésion au "Club Labellemontagne" doit être souscrite par la totalité des occupants du séjour (hébergement + ski), et inclut, pour les prestations hébergement et ski, les garanties suivantes :

* Annulation de séjour : maladie, accident, décès, dommages matériels graves, licenciement économique/obtention d'un emploi, événement aléatoire justifiant l'impossibilité de séjour....

* Interruption de séjour : maladie ou accident contre-indiquant toute activité en station, ou retour anticipé pour une cause relevant de la garantie annulation.

* Prise en charge des frais de secours sur piste, transport sanitaire, retour station.

* **Frais de soins exposés sur la station ou dans les structures de soins proches de la station (la garantie cesse dès le retour à leur domicile).**

* Assistance / Rapatriement.

* Interruption de prestation forfait remontées mécaniques au titre des intempéries.

* Interruption pour la location du matériel de ski.

La prime d'assurance doit être payée intégralement lors de la réservation et n'est jamais remboursée.

Arrivée et Départ

Nous attirons votre attention sur le fait qu'à défaut de paiement complet de prix en dépit des relances, il ne pourra être procédé à la remise des clés si vous vous présentez sur le lieu de votre séjour.

La remise des clés s'effectue à partir de 17 h le jour de votre arrivée, sous condition dudit paiement. Les départs s'effectuent avec libération des appartements avant 10 h. L'appartement devra être rendu en parfait état de propreté.

Caution

Une caution vous sera demandée à votre arrivée. Elle vous sera restituée après votre séjour, après règlement des prestations annexes consommées sur place (téléphone, parking...) et sous réserve d'inventaire, déduction faite des indemnités retenues pour les éventuels dégâts (manquements à l'inventaire, dégradations,...) occasionnés et pour les éventuelles prestations impayées.

Etat des lieux / Inventaire / Ménage

Le logement est garni de ses meubles, vaisselle, ustensiles de cuisine et de ménage, literie, couverture et linge de lit, le tout en état de propreté et d'entretien.

L'inventaire de tous les objets contenus dans les lieux loués vous sera remis le jour de votre arrivée. Il vous appartient de le vérifier, et de le rapporter à nos équipes d'accueil le lendemain au plus tard avec vos observations, à défaut de quoi l'inventaire sera réputé conforme.

Vous devez restituer votre appartement après avoir effectué un ménage complet des lieux. Vous pouvez demander que le ménage soit effectué, moyennant un forfait à régler sur place.

Animaux domestiques

Les animaux domestiques sont acceptés, moyennant un forfait (selon résidence) à régler lors de votre réservation ou sur place à votre arrivée. Ils sont autorisés, tenus en laisse, dans les parties communes, mais sont interdits aux abords des piscines et dans les espaces de restauration.

Nous nous réservons la possibilité de refuser des animaux dangereux ou agressifs. Vous munir du carnet de santé de l'animal attestant la vaccination antirabique.

Règlement intérieur

Afin de faciliter la vie de vos vacances, un règlement intérieur est affiché ; nous vous remercions d'en prendre connaissance et de le respecter.

Certaines précautions peuvent vous éviter un éventuel désagrément : fermez vos baies vitrées avant de quitter votre logement, fermez votre porte à clef. Nous vous rappelons que les oublis d'effets personnels à l'intérieur de votre logement lors de la libération des lieux ne sauraient engager notre responsabilité.

Interruption de séjour / Interruption d'activité sportive ou de loisirs

Un départ prématuré ou une interruption d'activité sportive ou de loisirs réservé après de nous ne pourra donner lieu à un quelconque remboursement.

Dans le cadre du Club Labellemontagne, nous vous conseillons de souscrire l'assurance contractée auprès de Elvia/Gras-Savoie (voir article 14). La prime d'assurance doit être payée intégralement lors de la réservation et n'est jamais remboursée. Dans le cadre de ce contrat (cf. article Assurances), vous pourrez, selon la cause du départ du site ou de l'interruption d'activité dûment justifiée et rentrant dans le respect des conditions du contrat, bénéficier d'un remboursement *pro rata temporis*, à compter de votre jour de départ du site ou du jour d'interruption de l'activité, et à condition d'avoir totalement libéré l'appartement en ce qui concerne l'interruption de séjour.

Modification éventuelle de nos programmes - Divers

Si les circonstances nous y obligent, et seulement en cas d'événements de force majeure, indépendants de notre volonté, nous pourrions être dans l'obligation de modifier partiellement ou totalement nos programmes (fermeture totale ou partielle d'un site, d'un équipement commun de type piscine, restaurant,...), ou de vous proposer un logement équivalent en remplacement.

Responsabilité - Prescription

Nous tenons à porter à votre connaissance le fait que la location en résidence de tourisme et résidence locative n'entre pas dans le cadre de la responsabilité des hôteliers. En conséquence, notre responsabilité ne saurait être engagée en cas de perte, de vol ou de dégradation d'effets personnels dans nos résidences, tant dans les appartements que les parkings ou les locaux communs (local à skis, local à vélos...).

La prescription pour les sommes qui nous sont dues ne rentre pas dans le champ d'application de la prescription hôtelière (article 2272 du Code Civil).

Par exception à l'article 2244 du Code Civil, l'envoi d'un courrier recommandé à tout client débiteur interrompt la prescription applicable en pareille matière.

Vous êtes tenus d'être assurés au titre des dommages de toute nature susceptibles d'engager votre responsabilité.

Cession de contrat

En cas de cession de votre contrat, vous devez nous informer par lettre recommandée avec avis de réception au plus tard 7 jours avant le début du séjour, en nous indiquant les coordonnées des bénéficiaires, et en vous assurant qu'ils remplissent les mêmes conditions que vous pour effectuer le séjour.

Après-Vente

Nos représentants sur site sont à votre disposition au cours de votre séjour pour répondre à vos doléances, résoudre les éventuels dysfonctionnements constatés et vous permettre de profiter pleinement de votre séjour. Il convient de prendre contact avec eux pour toute demande.

Toute réclamation subsistant après votre séjour doit faire l'objet d'un courrier adressé par lettre recommandée dans les 30 jours qui suivent le séjour à :

Labellemontagne Alpespace - 161, voie Champollion - 73800 FRANCIN.

Références de la Société :

AGENCE LABELLEMONTAGNE

(Groupe Remy Loisirs)

S.A.R.L. au capital de 5 000 euros

Alpespace - 161, voie Champollion

73800 FRANCIN

Licence N° LI 073 07 0001

Responsabilité Civile Professionnelle : AGF

Garantie financière : Caisse d'Epargne des Alpes

RCS CHAMBERY N° : 492 343 926

Demandez Martine, Patricia ou Hervé

Tél. 03 29 25 41 39 - Fax 03 29 25 64 38 - Mail : resa.vallees@labellemontagne.com